

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 58 (1932)
Heft: 17

Artikel: Note sur l'onde positive de translation dans les canaux d'usines
Autor: Calame, Jules
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-44868>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE

DE LA SUISSE ROMANDE

Rédaction : H. DEMIERRE et
J. PRITREQUIN, ingénieurs.

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE DE PUBLICATION DE LA COMMISSION CENTRALE POUR LA NAVIGATION DU RHIN

ORGANE DE L'ASSOCIATION SUISSE DE TECHNIQUE SANITAIRE

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

SOMMAIRE : *Note sur l'onde positive de translation dans les canaux d'usine* (suite et fin), par M. Jules CALAME, ingénieur-conseil à Genève. — *Concours d'architecture ouvert par la Banque Cantonale Vaudoise, à Lausanne* (suite). — CHRONIQUE. — *Comparaison d'une cuisinière électrique à accumulation avec une cuisinière à chauffage direct*. — *Prix de l'énergie électrique pour la cuisson des aliments*. — BIBLIOGRAPHIE. — *Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne*.

Note sur l'onde positive de translation dans les canaux d'usines,

par JULES CALAME, ingénieur-conseil à Genève.
(Suite et fin.)¹

§ 6. Montée maximum dans la chambre d'équilibre.

La deuxième phase commence à l'instant où l'onde (qui d'abord s'est propagée librement dans le profil) touche le faite de la calotte. Etant donnée la très faible pente de la galerie et le front incliné de l'onde, qui dépend de la rapidité de la manœuvre, il est malaisé de déterminer avec exactitude ce point de contact. On admet volontiers — et, dans les conditions ordinaires, l'erreur est infime — que la montée du niveau dans la chambre d'équilibre commence à l'instant où les ordonnées Z sont supérieures à la différence des cotes $A-C$ à la tête amont.

Dès l'instant où l'eau monte dans la chambre, le débit Q_1 qui s'écoule par la galerie de fuite est différent du débit Q qui sort des turbines.

On a affaire alors à la relation de continuité de la chambre d'équilibre, qui s'écrit :

$$Q = FV + f_1 W_1 = F \frac{dZ}{dt} + Q_1$$

ou encore

$$Q = F \frac{dZ}{dt} + \Delta f_1 a_1 \quad (22)$$

si l'on désigne par F la section horizontale de la chambre d'équilibre (section qui peut d'ailleurs varier avec l'ordonnée Z) et par V la vitesse de la montée du niveau de l'eau dans la chambre.

Cette relation (22) peut se mettre encore sous la forme :

$$dZ = \left\{ \frac{Q}{F} - \frac{\Delta f_1}{F} a_1 \right\} dt \quad (23)$$

dans laquelle a_1 désigne précisément la célérité définie par sa valeur (21).

Il y a peu d'espoir de pouvoir intégrer directement le système constitué par les équations (21) et (23), c'est-à-

dire de pouvoir exprimer explicitement Z et a_1 en fonction de t .

Il ne reste dès lors qu'à procéder par intégrations successives, en passant du temps t au temps $t + \Delta t$.

Il suffit d'ailleurs pour cela de choisir l'élément Δt suffisamment court pour qu'on puisse suivre facilement la variation du niveau dans la chambre d'équilibre.

Ainsi au temps

$$t = \sum_0^t \Delta t$$

on admettra par tâtonnement une certaine valeur de Z , c'est-à-dire aussi de Δf_1 et de ξ_1 , ainsi que de l'abscisse correspondante :

$$X = \sum_0^t a_1 \cdot \Delta t$$

et les valeurs obtenues pour a_1 et Q devront, si elles ont été bien choisies, satisfaire à l'équation (23) mise sous la forme des accroissements finis :

$$\Delta Z = \left\{ \frac{Q}{F} - \frac{\Delta f_1}{F} a_1 \right\} \Delta t.$$

Ce système d'équations simultanées (21) et (23) est valable jusqu'au moment où l'onde qui avance a atteint l'extrémité aval de la galerie, ce qui constituera la fin de la deuxième phase.

Le débit Q_1 s'il sort à cet instant de la galerie dans un canal à ciel ouvert, provoque à cet endroit une onde dont la hauteur Z_1 (mesurée au-dessus du niveau statique initial) peut dépasser parfois le faite de la galerie.

A ce même instant, dans la chambre d'équilibre, la pression d'eau atteint une valeur Z et c'est dès lors sous la pression $Z - Z_1 = Z_2$ que va se poursuivre l'écoulement à gueule bée par la galerie dans une troisième phase.

Pour examiner cette troisième phase, on a à disposition

1. l'équation de continuité du débit (22) mise sous la forme :

$$\Delta Z = \left\{ \frac{Q}{F} - \frac{f_1}{F} W_1 \right\} \Delta t \quad (24)$$

¹ Voir *Bulletin technique* du 6 août 1932, page 190.

2. l'équation générale du mouvement de Newton qui s'écrit ici :

$$\gamma f_0 Z_2 + \gamma \Delta f_1 \xi_1 \left\{ Z_2 - \frac{1}{2} (A - C) \right\} - \gamma \psi^2 L \frac{W_1^2}{2g} \cdot f_1 = \quad (25)$$

$$= \frac{\gamma}{g} L f_1 \frac{dW_1}{dt}$$

ou encore

$$g Z_2 f_0 \left(1 + \xi_1 \frac{\Delta f_1}{f_0} \right) - \frac{1}{2} g (A - C) \xi_1 \Delta f_1 - \frac{1}{2} \psi^2 L f_1 W_1^2 = L f_1 \frac{dW_1}{dt}$$

mais comme en général l'onde, à la sortie de la galerie, dépasse le faite de cette dernière, on a

$$\Delta f_1 = 0 \quad f_0 = f_1$$

d'où

$$g Z_2 f_1 - \frac{1}{2} \psi^2 L f_1 W_1^2 = L f_1 \frac{dW_1}{dt}$$

équation que nous écrirons en vue de l'intégration partielle :

$$\Delta W_1 = \frac{1}{L} \left(g Z_2 - \frac{1}{2} \psi^2 L W_1^2 \right) \Delta t \quad (26)$$

On traitera les équations (24) et (26) dans cette 3^e phase, comme on a traité les équations (21) et (23) dans la phase précédente.

Comme valeur de W_1 dans l'équation (24) on introduira de préférence une valeur moyenne

$$W_1 = \frac{1}{2} (W_{n-1} + W_n)$$

dans laquelle W_{n-1} et W_n sont les valeurs obtenues lors de l'intégration graphique aux instants t_{n-1} et t_n . En revanche, on peut presque toujours, dans l'équation (26), se borner à introduire pour W_1 la valeur de W_{n-1} , la faible différence entre ces deux valeurs ne jouant qu'un rôle secondaire dans l'expression du frottement.

Dès l'instant où la galerie débite ainsi à gueule bée, son débit s'accroît très rapidement ; le niveau dans la chambre monte beaucoup moins vite. A l'instant où le débit Q_1 de la galerie est égal au débit Q des turbines, le niveau cesse de monter dans la chambre d'équilibre

et atteint précisément son maximum. Pendant quelques minutes, Q_1 dépasse Q ; puis le niveau redescend dans la chambre et s'abaisse dès lors de nouveau au-dessous du faite de la galerie.

On pourrait évidemment poursuivre plus loin le phénomène — il suffirait d'écrire les équations qui régissent le mouvement — mais il est en général superflu de le faire, car l'onde qui se propage vers l'aval est emportée, à la restitution, par le cours d'eau lui-même et il n'y a pas lieu alors de se préoccuper de son retour. On peut être assuré de même que si, après avoir fonctionné de nouveau à libre écoulement, la galerie se remettait encore en charge, la nouvelle oscillation dans la chambre ne donnerait jamais lieu à un maximum aussi élevé que le premier dont il a été question plus haut.

Restent réservés certains cas d'interférence, dans lesquels on se proposerait de fermer et d'ouvrir le distributeur des turbines selon un rythme qui pourrait alors provoquer des niveaux extrêmes dans la chambre ou dans la galerie, plus défavorables que ceux examinés jusqu'ici.

Dans l'application du calcul à des usines hydrauliques, on n'envisage cependant pas des cas plus défavorables que ceux qui résultent de l'ouverture ou de la fermeture complète du distributeur dans le plus court temps de manœuvre possible et la pratique a montré qu'en faisant une telle hypothèse on reste dans les limites de la réalité.

§ 7. Chambre d'équilibre de l'Usine de Wettingen.

Alors que l'idée de mettre la galerie de fuite des turbines complètement en charge aurait conduit à une chambre d'équilibre de 2000 m² environ de section horizontale, l'idée de M. le professeur E. Meyer-Peter fut, au contraire, de relever légèrement le radier de la galerie et d'augmenter un peu la hauteur du profil de manière que, pour tous les régimes d'exploitation à puissance constante, la galerie de fuite puisse débiter à libre écoulement. Il devait s'ensuivre quand même, lors de l'ou-

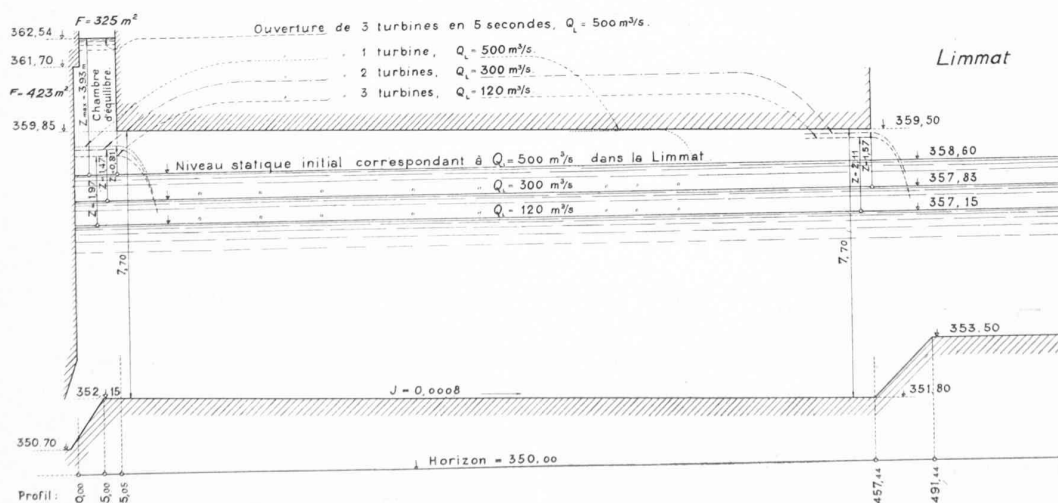
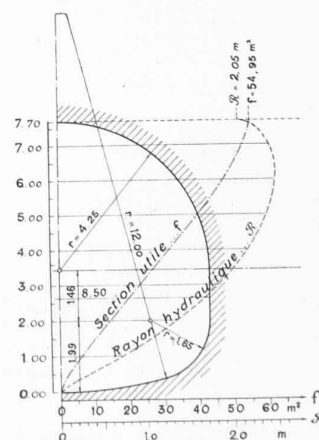


Fig. 12.



verture en plein des turbines et pour certains débits de la Limmat en période de hautes eaux, le régime mixte qui fait l'objet des §§ 5 et 6 de cette note. Le résultat intéressant à signaler, c'est que des variations acceptables du niveau dans la chambre ont pu être obtenues dès lors avec une section moyenne de la chambre d'équilibre voisine de 400 m² seulement. On comprend tout l'intérêt que présentait un calcul de ces phénomènes transitoires et son contrôle par des essais exécutés sur un modèle à échelle réduite dont il sera question plus loin.

La figure 12 reproduit schématiquement le profil en long déformé et le profil en travers de la galerie de fuite de Wettingen d'une longueur de 432,4 m.

Sur la gauche, on a représenté en bas la sortie des tuyaux d'aspiration des turbines et en haut la chambre d'équilibre dont la section, pour des raisons d'ordre constructif, ne pouvait pas être supérieure à 423 m² au-dessous de la cote 361,70 et à 325 m² au-dessus de la même cote.

L'extrémité aval de ladite galerie débouche dans un ouvrage conique à ciel ouvert dont le radier s'élevait obliquement de 1,70 m, au moment du calcul, sur 34 m environ de longueur.

L'équipement principal de cette usine comporte 3 groupes turbo-générateurs à axe vertical; chaque turbine, d'une puissance de 9600 ch, est construite pour absorber 40 m³/s sous une chute nette de 21,10 m.

Le débit de la Limmat varie au cours de l'année entre un étiage voisin de 42 m³/s et des crues qui, dans l'état futur de l'aménagement du bassin versant, ne dépasseront guère à vues humaines 500 m³/s.

Avant de rechercher la variation des niveaux extrêmes, il a paru intéressant de calculer aussi pour quel régime de la Limmat l'ouverture des turbines pourrait avoir lieu, sans que la chambre d'équilibre soit mise à contribution.

Ainsi qu'on le voit sur la fig. 12, il serait possible d'opérer dans ces conditions l'ouverture brusque de 3 turbines, soit d'environ 120 m³/s, quand le débit de la Limmat atteint précisément la même valeur.

Si le débit de la Limmat grossit à 300 m³/s, c'est 2 unités seulement qu'on pourra mettre en marche sans que l'onde touche le faite de la galerie; quand le débit grossit jusqu'à 500 m³/s, il ne semble pas qu'on puisse compter pouvoir mettre en marche, même une unité complète, sans que la chambre d'équilibre entre en jeu.

Mais c'est évidemment pour le cas le plus défavorable d'un démarrage de 3 groupes simultanément, lors d'un service exceptionnel de pointe, que la chambre d'équilibre jouera son rôle complet, en cas de crue de la Limmat s'élevant jusqu'à 500 m³/s et c'est dans ce cas

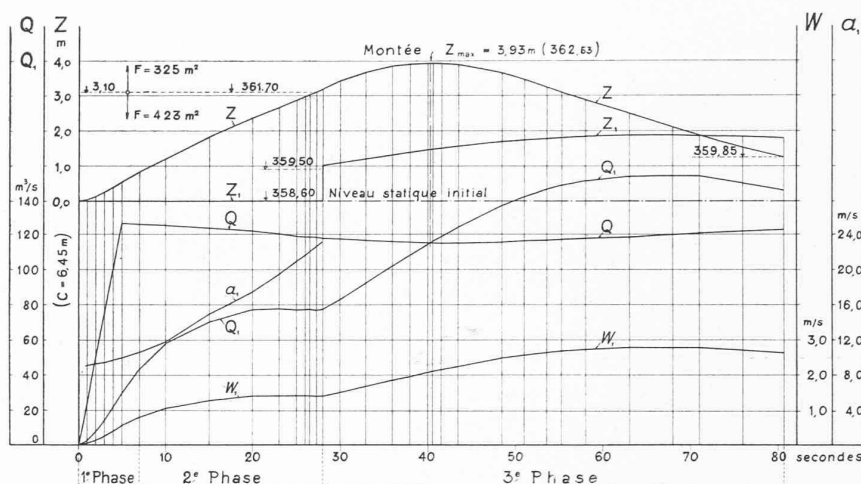


Fig. 13.

extrême que le calcul a été fait d'une manière détaillée.

L'oscillation sera alors effective dans la chambre et le calcul montre que le plus haut niveau atteint sera voisin de la cote 362,53, correspondant ainsi à une montée $Z = 3,93$ m.

Il est instructif de suivre au cours du phénomène la variation des diverses grandeurs. Celles-ci sont reportées, à partir du début de la manœuvre et en fonction du temps, sur la figure 13.

Rappelons que

Q ... désigne, à chaque instant, le débit provenant des turbines.

Q_1 ... le débit qui s'écoule par la galerie à la vitesse moyenne $W_1 = Q_1 : f_1$.

α_1 ... la vitesse de propagation de l'onde le long de la galerie de fuite.

Z ... l'ordonnée du niveau de l'eau dans la chambre d'équilibre au-dessus du niveau statique initial admis à la cote 358,60 de la Limmat à la restitution, avant le démarrage des groupes.

Z_1 ... l'ordonnée du niveau de l'eau dans l'ouvrage de fuite à la sortie de la galerie, au-dessus du même niveau statique initial à la cote 358,60.

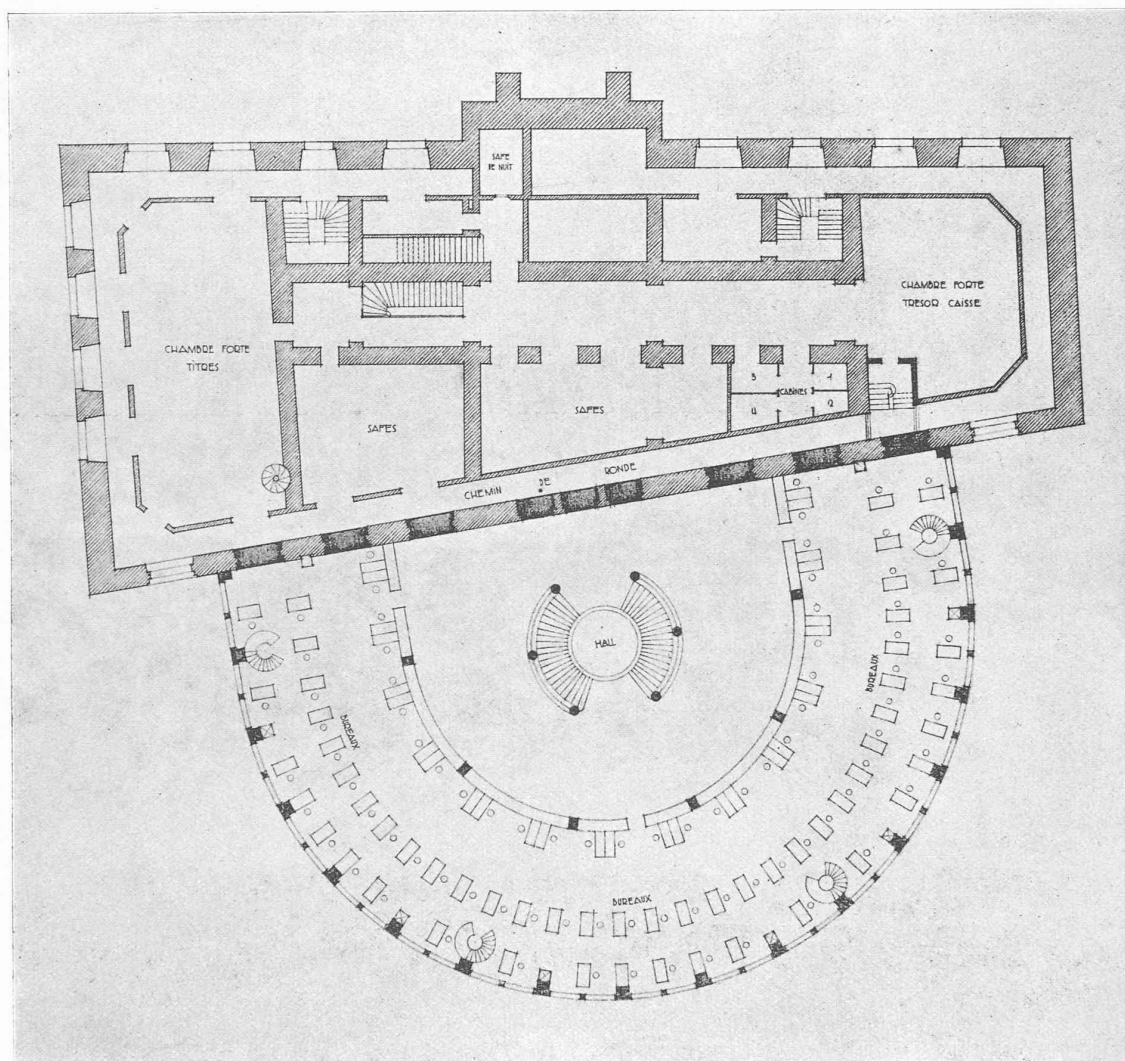
ces diverses valeurs ayant pour unités respectives le mètre et la seconde.

On remarquera que, dans ce calcul de Wettingen, la première phase a une durée voisine de 7 secondes, la seconde phase une durée de 21 secondes et que c'est enfin un peu plus de 52 secondes plus tard que le niveau de l'eau dans la chambre d'équilibre, après avoir atteint son maximum, est redescendu au niveau du faite de la galerie.

Le maximum lui-même serait atteint dans ce cas au bout de 40 secondes environ à partir du début de la manœuvre d'ouverture brusque complète des 3 turbines, laquelle a été fixée à une durée de 5 secondes.

Il ne paraît pas utile d'insister ici sur le détail du calcul qui, pour être assez long, ne présente pas de

CONCOURS BANQUE CANTONALE VAUDOISE



Plan du rez-de-chaussée. — 1 : 400.

III^{me} prix : M. R. Chapallaz, architecte.

Dans l'adoption du régime mixte, comme d'ailleurs dans celui des galeries à libre écoulement, il convient enfin de s'assurer toujours que les conditions imposées au débit de la galerie par le *réglage automatique* peuvent être dans tous les cas satisfaites sans qu'une rentrée d'air se produise dans les turbines.

Genève, le 10 juin 1931.

Concours d'architecture ouvert par la Banque Cantonale Vaudoise, à Lausanne.

(Suite)¹

N° 2. *Pas d'angle*. — Bonne implantation générale ; nouvelle artère bien disposée. Bonne composition de l'annexe en hémicycle ; mais l'escalier central important n'est pas à sa place ; il est grandement critiquable. L'entrée au sud n'est pas désirable. Bon arrangement du Service de titres. Les

modifications prévues au rez-de-chaussée existant ne seraient pas sans inconvénients. Faible volume de construction.

N° 4. *B. C. V.* — Solution défavorable pour la nouvelle voie. L'annexe, de dimensions peu modestes, possède un hall bien conditionné. Le Service des titres est favorable. Modifications importantes du rez-de-chaussée actuel. Les modifications prévues au 1^{er} étage sont superflues et sans intérêt. Manque d'étude et de caractère dans l'indication de l'architecture extérieure.

(A suivre.)

CHRONIQUE

Construction en béton armé.

Nouvelle ordonnance fédérale.

Vendredi, 29 juillet, s'est tenue à Lausanne une séance de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes qui discutait, pour la dernière fois, le projet d'ordonnance fédérale et de règlement de la Société suisse des ingénieurs et des architectes concernant les constructions en béton et béton armé.

¹ Voir *Bulletin technique* du 6 août 1932, page 194.